



CIRCUIT NATIONAL M20 FLEURET

Restauration: Un stand de restauration sera à votre disposition durant toute la durée de la compétition.

Engagement: Par les clubs, au plus tard le <u>lundi 13/03/23</u> à 23h59 sur le site de la FFE. Pour les étrangers licenciés d'une fédération affiliée à la FIE par email + paiement Helloasso

cehbcompetition@gmail.com

Droit d'engagement : Le droit d'engagement est fixé à 20€

 \rightarrow

https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-d-henin-beaumont/.evenements/circuit-national-fleuret-m20/1

« Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis, il pourra être inscrit jusqu'à la publication des poules, et pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu.

Les clubs concernés devront prévenir l'organisateur et la FFE de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles et s'assurer que la demande a été prise en compte.

Toute demande d'engagement hors délai formulée après la publication des poules ou des tableaux d'élimination directe ne pourra en aucun cas être prise en compte. »

Règlement: Cf le règlement sportif 2022/2023 de la FFE

Horaires

Samedi 18 Mars:

Fleuret Hommes: Appel 11h30 Scratch 12h30 Début des Poules 13h

Dimanche 19 Mars

Fleuret Dames: Appel 7h Scratch 7h30 Début des poules 8h

Fleuret Hommes: Appel 9h Scratch 9h30 Début des poules 10h

Equipement et sécurité :

Les équipements devront être aux normes FFE (armes et tenues). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident

Fleuret Hommes:

Samedi : 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par comité régional et par club, jusqu'à 30% d'éliminés,

- X tireurs qualifiés pour l'épreuve nationale à l'issue des poules, pour compléter à hauteur de 98 tireurs
- → Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireurs.

Dimanche:

98 tireurs (Les 8 premiers tireurs du classement FFE, 64 tireurs qualifiés par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative et les X tireurs qualifiés à l'issue des poules de l'épreuve qualificative)

- → Tour de poules à 7, avec décalage par comité régional et par club, avec 14 éliminés
- Tableau d'élimination directe, sans repêchage.

Fleuret Dames:

- 1 tour de poules à 7 ou 6, sans les 8 premières tireuses du classement FFE, sans éliminée Les X premières classées constituent un 2e tour de poules avec les 8 premières tireuses du classement FFE : (49 tireuses)
 - → Tour de poules à 7, avec décalage par comité régional et par club, avec 7 éliminées
 - Ces poules sont établies sur le classement national des exemptes, et le classement du premier tour de poules
 - -Tableau d'élimination directe sans repêchage
- Les tireuses suivantes constituent un 2e tour de poules
 - Tour de poules à 7 et 6, avec décalage par comité régional et par club, sans éliminée
 - Ces poules sont établies sur le classement du premier tour de poules
 - → Tableau d'élimination directe, sans repêchage.

Arbitrage: 1 arbitre OBLIGATOIRE à partir de 4 engagés garçons <u>ET</u> filles, tireurs(ses). **La présence est obligatoire dès le <u>samedi</u>.** Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

Directoire Technique : Il sera composé sur place et pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec le règlement FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

IL N'Y AURA PAS DE NAVETTE